

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 JANVIER 2020

DELIBERATION N°2020.00017

**FONDS DE CONCOURS «ACQUISITIONS FONCIERES OU IMMOBILIERES»
COMMUNE DE VILLARS - MODIFICATION DU CALENDRIER DE MISE EN
ŒUVRE DE LA PROGRAMMATION HABITAT**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 10 janvier 2020

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 48

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de voix : 52

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
Mme Siham LABICH donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Joseph SOTTON donne pouvoir à M. Eric BERLIVET

Membres titulaires absents excusés :

M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Gilles ESTABLE, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Pascal GONON, Mme Annie GREGOIRE, M. Daniel JACQUEMET, M. Bernard LAGET, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

Le 23 janvier 2020

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24420770-2020116-0202000170

DATE D'APPARITION: 23 janvier 2020

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 JANVIER 2020

**FONDS DE CONCOURS «ACQUISITIONS FONCIERES OU IMMOBILIERES»
COMMUNE DE VILLARS - MODIFICATION DU CALENDRIER DE MISE EN
ŒUVRE DE LA PROGRAMMATION HABITAT**

Dans le cadre du second PLH, la commune de Villars a sollicité Saint-Etienne Métropole au titre d'une intervention foncière en faveur de l'habitat.

Un fonds de concours habitat « acquisitions foncières ou immobilières » de 8 529 € a été versé à la commune pour l'acquisition d'un terrain en vue de réaliser une opération d'habitat. Le projet prévoyait une acquisition d'une superficie d'environ 400 m² sur le secteur dit « Beaunier ». Cette acquisition s'inscrit dans le cadre du projet d'aménagement en cours qui vise à requalifier un ancien site industriel.

A ce jour, le bien immobilier a été acquis mais le volet habitat n'a pas pu aboutir compte tenu du fait que le projet d'aménagement nécessite des opérations d'acquisitions et de restructuration foncière importantes à l'échelle de l'ensemble du secteur Beaunier. Il est précisé que ce secteur fait l'objet d'une convention avec l'EPORA.

La convention initiale notifiée à la commune le 13 février 2014 est aujourd'hui caduque, elle prévoyait une réalisation du projet dans un délai de 5 ans. Il convient donc d'établir un nouveau cadre contractuel pour permettre la finalisation de l'opération.

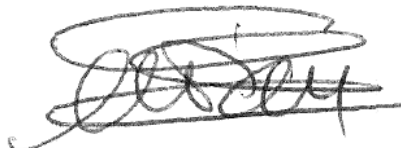
Le projet de convention est joint au présent rapport.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve la convention portant sur le fonds de concours "acquisitions foncières ou immobilières" avec la commune de Villars ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention correspondante.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU